

# ASSEMBLÉE NATIONALE

25 mai 2021

---

MESURES D'URGENCE POUR ASSURER LA RÉGULATION DE L'ACCÈS AU FONCIER  
AGRICOLE - (N° 4151)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## SOUS-AMENDEMENT

N° 201

présenté par  
M. Sempastous

à l'amendement n° 7 de M. Colombani

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 5, insérer l'article suivant:**

Après le mot :

« excessive »

insérer les mots :

« des terres agricoles ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous amendement de précision.